



Nancy le 29 Avril 2008

Discours du 1^{er} Mai 2008

Mesdames, Messieurs, Chers amis,

L'association Alter Égaux née en 2002 s'appelait : Mouvement revendicatif Lesbien, Gay, Bi, Transgenre de Meurthe & Moselle. C'était la première association LGBT du département. Aujourd'hui, Alter Égaux est la première association LGBTH de France, qui évolue vers une lutte contre toute forme d'inégalités de droits dans notre Pays. Comme chacun peut lutter contre le racisme, l'homophobie où l'hétérophobie; L'hétérosexuel a toute sa place dans notre association. En luttant contre toute forme de discriminations et avec une volonté de travail inter associatif qui nous est cher, nous souhaitons une égalité des droits pour toutes et tous, sans condition, ni communauté spécifique. L'égalité des droits nous rassemble. Aujourd'hui les choses ont évolué, et Alter Égaux prend compte de l'évolution de notre société en restant fidèle à ses principes d'origine.

L'association Alter Égaux se réfère aux Droits de l'Homme et du Citoyen, à la Séparation des Eglises et de l'Etat, à la laïcité, aux valeurs de la République : LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ. Nous ne sommes liés à aucun parti politique ou syndicat.

Nous assumons la responsabilité politique de notre combat.

C'est contre toute inégalité de droits, dans notre pays, que nous combattons aujourd'hui. Nous nous interdisons tout Communautarisme. C'est contre le racisme, le sexisme, la xénophobie et toutes les formes de discriminations que nous nous soulevons.

Combien de fois, dans la rue, dans les cours d'écoles, nous avons entendu les gens s'insulter de PD, de gouine, sale arabe, sale juif, enculé... et nous en passons.

L'égalité des droits est primordiale. Elle ne doit en aucun cas être utopique, comme certains voudraient nous le faire croire... C'est par des valeurs d'entre aide, de tolérance, de solidarité, que nous pourrions faire évoluer notre société.

Dans notre combat nous refusons toute différence des droits, et nous revendiquons l'égalité des droits. En privilégiant : La question Sociale et la question Laïque.

L'élection de Nicolas SARKOZY comme Président de la République, et de sa majorité à l'assemblée Nationale soulève un début de confrontation sociale majeure. En effet, nous rappelons que lorsqu'il était Ministre de l'Intérieur, s'il a bien travaillé pour amener à une baisse des vols matériels, il a aussi exacerbé les haines entre les communautés, ce qui a pour résultat d'augmenter l'augmentation des agressions physiques pour simple fait de différence.

Des centaines de patrons, de quelques origines qu'ils soient, se permettent de discriminer à l'embauche autant de candidats qu'ils le souhaitent, sachant profiter sans scrupules des failles dans les contrôles existants !

Pour que les hommes, les femmes, les personnes de toute appartenance religieuse, philosophique, politique, d'handicap où sexuelle, aient les mêmes chances face à leur futur employeur. Notre engagement se caractérise par la lutte et l'aide par l'information pour tout recours face aux discriminations.

Toute discrimination est intolérable pour quelque motif que ce soit. Chacun, pour une expérience et un diplôme équivalent, doit avoir accès aux mêmes protections sociales, aux mêmes salaires, aux mêmes avantages.

Les lois existantes pour l'égalité des chances, loin de résoudre les problèmes, créent des inégalités communautaires. Ce qui amène chacun concentre sur la défense des siens en oubliant le combat qu'il convient de mener, celui de l'égalité des droits pour tous.

Nicolas SARKOZY est fort habile, en attaquant la question Laïque, pour amener au communautarisme.

Le Parti Socialiste oublie cette question qui va de paire avec la question sociale, qu'il ne défend pas non plus. La réécriture de la déclaration de principe et des statuts du PS, incluant la « Gestion du Capitalisme » qui est la cause de tous les maux de notre planète, nous semblent être un recul.

La question laïque est essentielle. Le Pape est attendu en France, sur les frais de la République, pour inonder nos concitoyens de valeurs passéistes. Aidé en cela par notre Président de la République qui considère que le curé a plus d'importance que l'instituteur, ce dernier ne ferait pas le don de soi, remettant en cause l'éducation Nationale Laïque, la liberté de croire, mais aussi de ne pas croire, c'est-à-dire la liberté absolue de conscience.

C'est pourquoi la question d'égalité des droits est essentielle, notamment sur la question du mariage. Même si cela est étranger au Code civil, la dénomination « Mariage » conserve une certaine connotation religieuse dans l'esprit d'une partie de nos concitoyens, est comme un sacrement religieux doté d'une forte charge symbolique, qu'ils veulent préserver en tant que tel, discriminant ainsi bon nombre de nos concitoyens en se reposant sur des valeurs passéistes et anti-laïques.

Le projet d'Union Civile ne remet pas en cause cette construction juridique qui associe le Mariage et la « famille traditionnelle » ne prenant pas en compte volontairement l'augmentation significative d'enfants issus de divorces, de familles « recomposées » et de familles « homoparentales ». Le dispositif du Mariage, tel qu'il est aujourd'hui défini par le Code Civil, comporte un volet « familial » important qui repose notamment sur la présomption de filiation pour les enfants nés dans le cadre d'un couple marié et sur la volonté du législateur de protéger les droits de ces enfants.

C'est pourquoi ALTER EGAUX demande :

L'ÉGALITÉ DES DROITS et non pas des Droits supplémentaires... Les droits acquis par les uns ne retirent rien aux autres, mais permettent l'égalité des droits pour tous.

La liberté de choix en ce qui concerne « le mariage à la mairie » pour toutes et tous, sans exception. En d'autres termes que le droit de se marier ou non, soit notre choix et non pas celui de l'Etat.

Le retrait sans délai du projet de loi dit : « Pacte d'Union Civil » qui n'est qu'un contrat communautaire, qui nous enfermerait dans un ghetto juridique pour des avantages fiscaux et nous discriminerait sur les aspects filiation et droit de la famille. Le tout étant de préserver « une fausse idée d'institution religieuse autour du mariage à la mairie »

Nous parlons bien de mariage à la Mairie, Républicaine et Laïque, les discriminations des religions étant de leur propre responsabilité, et dans lesquelles, la République Française n'a pas à intervenir, si ce n'est en dénonçant ses mêmes discriminations.

La loi de 1905 est fortement remise en cause, par celles et ceux qui remettent en cause la Séparation des Eglises et de l'Etat, qui ne respectent pas les limites de la sphère privée et de la sphère publique, mais c'est aussi à l'échelle Européenne, par le « traité dit simplifié », que cette loi est menacée de disparition, alors que la France avait refusé ce traité par referendum.

Afin de dire que nous défendons avec acharnement l'égalité des droits, la Laïcité, les mouvements sociaux et que nous luttons contre toute forme de discriminations ; ALTER ÉGAUX a tenu à être présent, pour toutes ces raisons en ce jour symbolique du 1^{er} Mai des travailleurs de tout les pays.

Discours prononcé par : Philippe ROTH
Vice-Président - Responsable ALTER EGAUX Alsace

Yohan DRIAN
Président d'Alter Egaux

Association ALTER EGAUX, Lutte pour l'égalité des Droits
c/o Yohan DRIAN
4, Rue du Téméraire
54000 – NANCY
Tél. : 06.01.81.32.00

c/o Philippe ROTH - MOKO&CO
6 place de la Gare
68000 COLMAR
Tél. : 06.76.04.01.30

Mail : contacts.associationalteregaux@laposte.net <http://www.e-monsite.com/associationalteregaux>
Association membre du Collectif d'organisation de la Marche LGBT Lorraine